

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B. 8 DECEMBRE 1927

QUATORZIEME ANNEE. No. 42

LA PREMIERE LANGUE D'ENSEIGNEMENT DOIT ETRE CELLE DES ANCETRES, DIT LE PROFESSEUR A. DE LURY, DE TORONTO

C'est la seule méthode qui puisse assurer le progrès et le succès de l'élève. — L'abolition du Règlement 17 est un grand pas dans la vraie direction pédagogique.

DECLARATION

Toronto, 3. — Pédagogues Anglais, comme pédagogues de langue française partagent l'avis que le Règlement 17 a été une erreur pédagogique et que les enfants doivent apprendre une langue étrangère dans leur langue maternelle.

Le professeur Alfred de Laury, qui occupe la principale chaire de mathématiques à l'Université de Toronto ajoute son nom à la liste des pédagogues de cette ville qui recommandent la méthode rejetée par le premier ministre Ferguson en 1912 mais acceptée par lui en 1927.

"Pour moi, dit le professeur de Laury, le fait est frappant de par sa nature. La première langue à employer pour inculquer des connaissances à un jeune enfant, c'est sa langue maternelle. Si l'enfant embarrassé par un idiome étranger, avant même qu'il connaisse le sien propre, on peut difficilement espérer des progrès de lui. Un enfant de langue anglaise ne peut poursuivre longtemps ses études, même élémentaires, s'il manque de vocabulaire pour exprimer sa pensée. Sa faculté de compréhension ne saurait se développer dans un brouillaminé de mots. Dans nos écoles anglaises, un élève n'entre réellement dans la carrière éducative que quand les difficultés de langue ont été surmontées.

"En conséquence, je suis porté à croire, abstraction faite de la question de justice de race, que l'abrogation du Règlement 17 est un bien, au point de vue de l'éducation. Mais, si on laisse de côté cet aspect, je ne sais pas que vous soyez justifiables en privant les parents canadiens-français de leur droit naturel à faire instruire leurs enfants en français s'ils le désirent. C'est une prérogative pour le Canada que de posséder une culture bilingue.

"Bref, ceux qui espèrent exercer une contrainte sur l'élément français se sont imposé une tâche impossible. Elle est du nombre de celles qui ne peuvent s'accomplir."

LES C. DE C. ACHE- TENT UNE PROPRIETE

La Ville acquiert leur terrain pour y construire un poste de pompiers.

Le conseil local des Chevaliers de Colomb a acheté récemment la propriété de Mme J. A. Bernier, sur la rue de l'Eglise, pour en faire son "chez-soi". Cette société a plusieurs projets en vue, entr'autres l'organisation d'un gymnase avec jeux de toutes sortes pour la jeunesse de la paroisse.

A une assemblée récente du Conseil de la ville, il fut décidé d'acheter le terrain qui possédait les Chevaliers de Colomb, sur la rue Canada, pour y construire un poste de feu.

M. J. E. MCINTYRE VA A CHATHAM

Par décision du département d'agriculture, le bureau d'agronomie de Bathurst en charge de M. John E. McIntyre a été transféré à Chatham. Nous ignorons les raisons de ce changement.

Les cultivateurs du comté qui désirent correspondre avec M. McIntyre devront à l'avenir adresser leurs lettres à Chatham.

TERRE A VENDRE
Située à 4 1/2 milles d'Edmundston. Le lot No. 7 dans le rang No. 5 de St-Basile. 50 acres de terre avec beaucoup de bois franc.

SON EMINENCE LE CARDINAL ROULEAU PART POUR ROME

Québec, P. Q. — Sa Grandeur Mgr R. M. Rouleau, O. P., a quitté Québec samedi soir pour New-York d'où il s'est embarqué à bord de l'Aquitania pour assister au Consistoire romain, le 19 décembre. Mgr A. Gosselin, supérieur de l'Université Laval, directeur du séminaire, et doyen du chapitre métropolitain, e. le R. P. Edgar Chouinard, vice-chancelier de l'archevêché, accompagnent Son Eminence.

Le cardinal Rouleau recevra ses insignes au Consistoire public.

NOTRE COURRIER

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

"C'est la faute de la Commission du Service Civil" nous dira M. Véniot, quand nous lui reprocherons d'avoir appointé au bureau des Douanes à Bathurst, un anglais en remplacement de M. White qui devient chef du bureau place occupée antérieurement par M. Melanson décédé l'hiver dernier.

De fait, en autant que notre mémoire ne fait pas défaut, nous avons toujours eu sur ce bureau un français et un anglais; et c'était plus que justice pour nos compatriotes de langue anglaise, étant donné la forte proportion française de la ville de Bathurst, et surtout du Comté de Gloucester où s'étendent les activités de ce bureau.

Donc, nous avons deux anglais pour nous servir! C'est épatant! Ça sonne mal, après les beaux discours du 15 Août! M. Véniot est-il capable de jurer dans son âme d'Acadien français, qu'il n'est aucunement responsable de cette nomination? Alors, comment se fait-il qu'on bloque les appointements au bureau des Douanes de Shippegan pour la seule raison que deux conservateurs seulement ont passé avec succès les examens de la Commission du Service Civil? Encombrement n'est rien si l'officier remplaçant était un français.

Mais quant à tolérer un officier qui ne parle pas un traitre mot de notre langue, doit desservir une population au 90% français, c'est un peu trop rapide, et il faut un changement dans cette situation.

Pendant qu'il était Premier Ministre de la Province, M. Véniot ne se lassait pas de nous répéter qu'il devait cette position à la largesse d'esprit de l'élément anglais de la Province, et s'est sans doute pour le remercier de cette largesse d'esprit qu'il tolère dans notre comté un officier anglais qui vient je ne sais d'où, à part du Comté de Gloucester! Comme si nous n'avions pas au comté d'hommes compétents pour remplir cette position.

(suite à la page 8)

ON A DU LUI AMPUTER LE BRAS

Un jeune homme, fils de M. Paul Lajoie de cette ville a été victime d'un accident à la palperie Fraser vendredi dernier, dans l'après-midi. Il se fit prendre le bras dans une chaîne. Transporté à l'hôpital de St-Basile, les médecins ont dû lui amputer le bras en haut du coude.

UNE COUPE POUR LES PLUS JEUNES

M. D. R. Bishop, principal à l'école, a offert récemment une coupe pour être disputée entre les jeunes joueurs de hockey de la ville. L'idée de M. Bishop est excellente d'encourager les plus jeunes. Ce sont eux qui remplaceront les vieux et c'est en les encourageant qu'on développera chez eux l'esprit des amusements sains et qu'on formera les joueurs habiles.

SAINT-FRANÇOIS

Mardi, le 29 novembre, après une vie laborieuse, s'éteignit paisiblement dans le Seigneur M. Désiré Côté à l'âge de 80 ans.

Son service et sa sépulture eurent lieu à Connors. Il laisse pour pleurer sa perte une épouse, trois fils et trois filles, Félix et Alcime de cette paroisse, Marcellin, Mme Jos. Dubé, Mme Jos. Emond, Mme Marc Landry de Madison, Me. Lafamille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

M. Antoine Richard est absent depuis quelques jours pour un voyage dans le comté de Kent.

Mme Archille Bérubé est partie la semaine dernière pour aller résider à l'Hotel-Dieu de St-Basile.

M. Oscar Cyr est de passage ici depuis quelques jours.

Dimanche soir, le 27 novembre nous avons eu une assemblée agricole sous la direction de M. Gustave Gaudet, agronome du comté.

LAC BAKER

Le 21 novembre est née à M. et Mme Jules Labrie une fille baptisée sous les noms de Marie Thérèse, Parrain et marraine M. et Mme Joseph Collin.

Le 27 novembre est né à M. et Mme Alfred Bonenfant un fils baptisé sous les noms de Joseph Armand, Parrain et marraine M. et Mme Joseph Nadeau.

Le 4 décembre est née à M. et Mme Henry Nadeau une fille baptisée sous les noms de Marie Berthe, Parrain et marraine M. et Mme Jos Ouellet.

Mme Olivier Bonenfant nous a quitté pour un séjour de quelques temps à Arsenal Siding.

M. et Mme Jos Bélanger sont maintenant de retour d'un voyage à Moncton.

Dimanche les Assomptionnistes de cette paroisse jouissaient d'une petite veillée tenue à la salle paroissiale sous la direction de notre dévoué pasteur M. L. Ri-chard.

Celle-ci eut lieu à l'occasion de l'initiation de M. et Mme Emile Long qui sont devenus membres de la Société l'Assomption. Le programme terminé on se quitta, ayant proposé de se rencontrer le 8 janvier pour une soirée très amusante.

ST-LEONARD

Mlle Aurèle Mercure, Inst. du village de Saint Léonard était de passage en cette ville la semaine dernière ainsi qu'à St-Basile chez son père M. Régis Mercure piqueur l'école de Saint-Léonard est fermée dû à l'épidémie des fièvres typhoïdes qui se propagent rapidement.

J. DESJARDINS, ACCUSE DU VOL DE \$2,300 IRA AUX ASSISES CRIMINELLES

C'est ce qu'a décidé l'hon. juge Lachance, ce matin, à la fin de l'enquête préliminaire — L'accusé paraît indifférent à ce qui se passe en cour.

LE TRIBUNAL REFUSE DE L'ADMETTRE A CAUTION

Joseph Desjardins, accusé par la Couronne d'avoir volé une somme de \$2,300.00 appartenant au malheureux Adolphe Desjardins qui, le samedi, 26 novembre, trouva la mort dans des circonstances qui ne sont pas encore très bien éclaircies, a été condamné par l'hon. juge en chef Arthur Lachance, des Sessions de la Paix, à subir son procès au terme d'Avril des Assises Criminelles sur l'accusation telle que portée.

La cause de la Couronne est conduite par Me Valmore Bienvenu C. R., et Me Allyn Taschereau, C. R. défend l'accusé. Ce dernier semble peu se soucier de l'accusation et c'est d'une façon fort désintéressée qu'il a suivi l'enquête tenue ce matin.

Le détective Arthur Laliberté de la police municipale, est le premier témoin de la couronne. Il est questionné par Me Valmore Bienvenu, C. R. substitut du procureur général.

Le 26 novembre, il fut avisé par téléphone de la mort d'un individu.

"Le sergent Cauty vint me trouver vers 10 heures et quart du soir. Il me dit qu'un individu venait de se noyer et qu'il était alors avec son cousin. Il ajouta qu'il devait y avoir quelque chose de louche et me demanda de faire enquête.

"Desjardins est retourné au Bassin pour faire faire des recherches.

"Desjardins était-il arrêté à ce moment?"

"Non. Il m'a dit qu'il voulait faire des recherches au sujet de son cousin qui venait de se noyer. Il s'alla demander l'accusé. Je lui demandai qu'est-ce qu'ils étaient venus faire au Bassin."

"On est venu voir ça, dit-il." Il ne répéta plus rien, mais qu'il n'aurait pas d'argent pour faire exécuter des recherches.

"Nous sommes alors montés au poste, où je le mis aussitôt sur ses gardes.

"Il me dit alors qu'il avait rencontré son cousin le matin et était allé avec lui au Kent et à Ste-Anne-de-Beaupré. A leur retour, vers 7 heures, son cousin aurait insisté pour aller au Bassin, voir les bateaux. Il y avait les marsouins, j'en ai vu cinq ou six. Mon cousin s'est penché alors que je marchais en avant, pour voir ces marsouins et j'ai entendu "floc!" Il venait de tomber à l'eau en criant "Jos!"

"Je me doutai alors de quelque chose et je fis fouiller le prévenu. Je trouvais sur lui une somme de \$600.00.

"Que faisait-il?"

"C'est un journalier. J'ai trouvé d'abord \$37.00 et il devait alors presque \$700.00. Je lui demandai comment il se faisait qu'il avait tant d'argent sur lui quand il avait dit qu'il avait rien."

"Je vais vous dire la vérité, me dit-il ensuite, j'ai pris cet argent de mon cousin pour faire les recherches!"

"Je dis au constable Roy de faire des recherches sur lui car je croyais qu'il en avait d'autre. Il lit qu'en effet il en avait d'autre mais qu'il l'avait dans sa chambre. J'allai chez lui à 244 rue St-François, et je trouvais dans une valise qu'il déclara lui appartenir, cachée tout au fond, une liasse de billets américains. Il y avait \$1,615.00. "C'est mon cousin qui a mis cela en sûreté" dit-il.

"Il me donna ensuite une valise appartenant à son cousin et une autre grosse valise lui appartenant. Celle-ci était fermée à clef. Je lui demandai s'il y avait autre chose appartenant à son cousin et il me dit que non.

"Le lendemain, je suis allé avec le détective Lacasse voir l'accusé et, après l'avoir interrogé, il me dit qu'il avait autres choses appartenant à son cousin. Aussitôt après la noyade il alla à la suite à la page 8

Parmi les invités on remarquait Mmes Germaine Rivard, Ida Dion Stela Roy, Audrey Roy, Alice Ouellette, Onerriat Pelletier, Marie-Ange Emond, Anne Marie Lévesque, Adrienne Bélanger, Mlle Aurélien Thibault, Claude Albert, François Deschênes, Frank Hayes, Jean Ouellette, Alphonse Bernier et Adélaïde Boudreau.

A minuit un lunch fut servi et ensuite tous se retirèrent heureux de leur soirée.

Le 1er prix fut gagné par Mlle Ida Dion, et le 2ème prix par Mlle Stella Roy, le prix de consolation par M. François Deschênes.

Le 1er prix fut gagné par Mlle Ida Dion, et le 2ème prix par Mlle Stella Roy, le prix de consolation par M. François Deschênes.

A minuit un lunch fut servi et ensuite tous se retirèrent heureux de leur soirée.

Suite à la page 8

MORT ETRANGE D'UN OUVRIER DE ST-JOSEPH D'ALMA

Chicoutimi, 3. — Nous apprenons de St-Joseph d'Alma que le docteur Jules Constantiu continuera de tenir enquête, le 20 décembre, sur la mort de Michel Martel, ouvrier décédé, a déclaré le Dr Tremblay, d'intoxication alcoolique. Martel revenait ces jours derniers de Mistassini en compagnie de son patron M. T. Larouche. En arrivant à Alma, se rendirent chez un nommé St-Georges et prirent un coup. Martel s'en fut chez lui, prit son souper, veilla, but encore, puis se coucha. Le lendemain, il retourna chez St-Georges en compagnie d'un nommé Lebel et John Walker lui servit une boisson. Martel venait à peine de la boire qu'il s'affaissa sur une chaise et s'endormit. Il se réveilla, retourna chez lui, s'assit sur une chaise s'endormit de nouveau et lorsque sa femme voulut le réveiller, elle ne le put. Il était mort. Voilà en substance les faits racontés par les témoins, à l'enquête tenue devant jury. On fait analyser la boisson et l'enquête se continuera en décembre. Martel a été inhumé mercredi à Alma.

ON LA CROYAIT ENGLOUTIE AVEC LE "TITANIC"

Coalville, Angleterre, 3. — Pleure depuis près de 16 ans, Madame Robertson, que l'on croyait avoir été engloutie avec le "Titanic", renaît à la vie. Elle est une jeune femme de 35 ans et elle est venue à la vie à la suite d'une opération chirurgicale. Elle avait été déclarée morte par les Allemands durant la guerre.

ON TROUVE SON CADAVRE

Moncton, N.-B. — Le cadavre d'Irvine Edwards, 40 ans, qui s'est noyé dans Hall's Creek, au nord de Moncton, mardi soir, a été retrouvé hier à un demi-mille plus bas que l'endroit où l'on avait trouvé, son auto.

65,000 FORDS ONT ETE VENDUS EN SEPT HEURES

London, Ont. — Sept heures après l'ouverture du Salon d'exposition du nouvel auto Ford, au parc Holland, des commandes avaient été faites pour 64,000 automobiles, d'après un message reçu hier.

CARTES DE VISITE CARTES DE NOEL

A l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An il vous faudra des cartes de visite et des cartes de souhaits.

Pourquoi ne pas faire imprimer ces cartes immédiatement au lieu d'attendre à la dernière minute.

Cartes de visite à \$1.25 pour 50, ou \$1.75 pour un cent. Prix spécial pour plus grande quantité.

Nos échantillons de cartes de Noël sont maintenant prêts. Souhaits en français ou en anglais. Venez choisir les vôtres dès maintenant.

LE MADAWASKA EDMUNDSTON, N.-B.

Pour \$400, seulement \$8.00 de l'acre. S'adresser à TOBIE CYR, rue Victoria, en haut du magasin de Mme F. Poitras, 415-46-8 dec.

ASSEMBLEE
Des membres du Conseil des Chevaliers de Colomb d'Edmundston
Mercredi le 7 Dec.
et
Dimanche le 18 Dec.
Tous les membres sont priés d'y assister.